

## COMMUNICATION MUNICIPALE N° 18/2022

le 1<sup>er</sup> juin 2022

Modifications de l'horaire de la ligne VMCV N° 203 pour 2023

10.03.02-2205-Comm18-Horaires-2023-VMCV-203.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 4 mai 2022, la Municipalité a validé le projet d'horaires 2023 de la ligne VMCV N° 203. La ligne 203 est la seule à se situer entièrement sur la commune. Elle a dû être déviée en 2021-2022 en raison des travaux engagés sur les chemins du Crotton et des Buleses. Le retour à l'itinéraire initial (via l'arrêt « Doges » et le chemin des Buleses) est prévu à fin août 2022.

D'une fréquentation de type « pendulaire », le tracé usuel en boucle et la topographie de la ligne ne permet plus une fréquence à 20 minutes avec un seul bus. En effet, le temps de trajet a été sous-estimé. De plus, les travaux prévus sur l'avenue du Clos-d'Aubonne vont rallonger le temps de trajet, la ligne devant être temporairement déviée par le giratoire d'Entre-deux-Villes. Ainsi, le Service de l'urbanisme et des travaux publics (SUTP) a rencontré la direction des VMCV à plusieurs reprises afin d'optimiser l'offre de la ligne 203. L'analyse de la situation a permis de proposer un horaire adapté, tenant compte des horaires scolaires, des correspondances avec les trains, ainsi que des besoins les samedis, dimanches et jours fériés.

Le projet d'horaire 2023 des transports publics a été mis en consultation du 25 mai au 12 juin par la Confédération. Dans ce cadre, on pourra trouver les modifications d'horaire de la ligne VMCV N° 203, à savoir :

- Du lundi au vendredi : maintien de la cadence horaire à 15 minutes aux heures de pointe (entre 6h30 et 8h30 et entre 17h et 18h30) et à 30 minutes aux heures creuses.
- Ajout d'une course spéciale à midi pour desservir le collège de Bel-Air (arrêt « Entre-deux-Crêts »).
- Ajout de trois courses en soirée (20h56, 21h56 et 22h56) les vendredis et samedis soirs.
- Passage à une cadence horaire d'une heure entre 9h30 à 18h30 le dimanche.

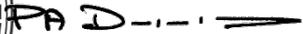
Le nouvel horaire 2023 devrait entrer en vigueur début décembre 2022.



Du point de vue financier, les coûts supplémentaires nécessaires à ces adaptations s'élèvent à Frs 52'000.- par rapport au budget 2022, montant qui sera soumis à l'approbation du Conseil communal dans le cadre de l'examen du budget 2023.

De manière globale, une réflexion intercommunale est en cours avec les communes de Blonay - St-Légier et Montreux, ainsi que les VMCV, afin d'améliorer la desserte à court et moyen terme sur le territoire des lignes N<sup>os</sup>203, 207, 208 et 209

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :  Le secrétaire : 

 The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE LA TOUR-DE-PEILZ' around the perimeter. Inside the seal is a coat of arms featuring a shield with a cross, topped with a crown and flanked by two figures. Below the shield, it says 'LIBERTÉ ET PATRIE'. The word 'CANTON' is written vertically on the left side of the seal.

Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 23 mai 2022

